

CONTEXTE :

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Pour une grue mobile, l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne affectée à la conduite, l'utilisation, les démonstrations ou la maintenance de ces grues

PRÉREQUIS :

Savoir parler, lire et écrire le français

Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales à la conduite d'engins

Avoir le sens des responsabilités

Être âgé(e) de 18 ans ou plus

Être titulaire du permis C

DURÉE :

Formation théorique et pratique de 3 à 15 jours selon niveau et catégorie(s) sélectionnée(s), voir devis

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable de réaliser les contrôles nécessaires avant et après chaque utilisation d'une grue mobile,

Assurer la conduite et l'exploitation en toute sécurité de cette grue en fonction de la configuration des lieux et de l'environnement de travail

Acquérir les bases d'entretien courant

Obtenir le CACES® R483 de la(es) catégorie(s) concernée(s) (validité 5 ans)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.

Remise d'un support de formation

Questions réponses, partage d'expériences

Conduite de grue mobile sur un plateau pédagogique dédié

DISPOSITIFS DE SUIVI :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de stage

VALIDATION DES ACQUIS :

Évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation en vue de l'obtention du CACES®

Ces tests seront réalisés par un organisme testeur CACES® partenaire certifié pour le CACES® R483

À l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de suivi. Le suivi efficace de cette formation doit permettre aux participants d'être en capacité d'obtenir le CACES®

Tests réalisés par CITY PRO, organisme agréé pour la délivrance des CACES par SGS

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et validation de compétences

Testeurs CACES® certifiés

(*) Catégories possibles

- Catégorie A : Grues mobiles à flèche treillis
- Catégorie B : Grues mobiles à flèche télescopique

CONTENU DE LA FORMATION (conforme à l'annexe 2 de la recommandation R483) :

CONNAISSANCES THÉORIQUES

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des grues mobiles

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteurs, flèche, portée, capacité)
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes et dispositifs de sécurité
- Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs
- Aides à la conduite

Les principaux types de grues mobiles - Les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

- Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges et conditions d'équilibre

Stabilité des grues mobiles

- Règles de stabilisation
- Utilisation des courbes de charges

Déplacement des grues mobiles sur chantier

- Règles de signalisation de chantier
- Conditions de circulation en charge

Risques liés à l'utilisation des grues mobiles

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés

Exploitation des grues mobiles

- Opérations interdites et délicates
- Mouflage
- Téléscopage en charge
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la grue
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser

Accessoires de levage et règles d'élingage

- Respect des règles d'élingage pour les opérations usuelles

Vérifications d'usage des grues mobiles

- Principales anomalies

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents (notice d'instructions et VGP)
- Mise en configuration d'exploitation (déploiement des stabilisateurs, réglage de l'horizontalité, déploiement de la grue mobile, ...)
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers

Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité et connaître la règle des 3 appuis
- Choisir un mouflage adapté à la manutention à réaliser
- Vérifier le bon élingage d'une charge
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- Prendre et déposer une charge en un endroit précis et visible
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur et le cas échéant le signaleur au moyen des gestes et signaux conventionnels
- Circuler avec une charge au crochet
- Communiquer par radio
- Utiliser correctement les aides à la conduite
- Maîtriser et rattraper le ballant d'une charge

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

- Mettre la grue mobile en position hors service
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (niveaux ...)
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

- Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation...)
- Vérifier les équipements de transmission
- Se positionner pour la manœuvre
- En fonction de son environnement
- Exécuter tous les mouvements possibles

